

Mesdames, Messieurs les habitants et  
résidents secondaires d'Albiez-  
Montrond

À Albiez-Montrond, le 9 avril 2024

Objet : Mise en œuvre de l'adressage  
Chrono : CS2024/10/JEDGP

Mesdames, Messieurs les habitants et résidents secondaires d'Albiez-Montrond,  
Ainsi que vous l'avez peut-être déjà constaté, l'équipe technique de la commune a débuté la pose des panneaux d'adressage. La mise en œuvre de l'adressage est une exigence légale et réglementaire destinée à normaliser les adresses au niveau national afin de permettre une action plus rapide des services de secours et d'urgence ainsi qu'une action plus efficace des services de livraison désormais entrés dans notre quotidien.

La mise en œuvre de cette réforme est un chantier important que la commune a choisi de mettre en œuvre de la façon suivante.

- Pose des panneaux des noms de rue : l'équipe technique de la commune se chargera de la pose des panneaux des noms de rue. Ceux-ci seront plus nombreux que ceux que nous connaissons jusqu'à aujourd'hui. Vous verrez ainsi apparaître de nouveaux panneaux portant les noms adoptés en Conseil municipal en 2021. Quelques panneaux devront être accrochés sur des murs de propriétés privées ; notre adjoint en charge des travaux a d'ores et déjà pris attache avec les personnes concernées.
- Pose des numéros : si les numéros qui vous sont affectés sont fournis par la Mairie, il appartiendra à chacune et chacun d'entre vous de les installer. Je vous rappelle les règles à respecter. La principale est que *le numéro doit être visible depuis la rue*. À cette fin, il est recommandé d'installer le numéro sur votre boîte aux lettres. À défaut, le numéro peut figurer sur votre façade ou sur votre portail. *Il est néanmoins primordial que ce numéro soit facilement visible et ne soit pas placé plus haut que le sommet du chambranle*.

La récupération des numéros se fera en mairie selon le calendrier figurant en annexe. Au moment de la récupération des numéros, un certificat d'adressage vous sera remis ; il vous sera utile pour vos futures démarches de changement d'adresse.

Je vous remercie par avance de votre contribution à la bonne mise en œuvre de cette évolution et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les habitants et résidents secondaires d'Albiez-Montrond, mes salutations distinguées.

Jean DIDIER  
Maire d'Albiez-Montrond



|  |
|--|
| CALENDRIER DE RÉCUPÉRATION DES PLAQUES DES NUMÉROS DES HABITATIONS |
|--|

La remise des plaques des numéros est mise en œuvre par hameaux.

---

Mairie d'Albiez-Montrond

---

- 30/04/2024 (matin) : Gevoudaz, Collet, La Colonne et la Cochette
- 02/05/2024 (matin) : La Villette, Le Frégny, La Saussaz et Les Rieux
- 03/05/2024 (matin) : Le Mollard
- 14/05/2024 (matin) : Le Mollard
- 16/05/2024 (matin) : Le Plan
- 17/05/2024 (matin) : Le Plan

---

Mairie annexe de Montrond

---

- 21/05/2024 : l'ensemble des hameaux de Montrond